**Rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à un logement convenable à la**

**52ème session du Conseil des Droits de l'Homme**

**Le droit à un logement adéquat et le changement climatique**

**Questionnaire**

Nom de l'entité, de l'organisation ou de l'individu qui soumet le questionnaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Courriel de contact : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (le courriel de contact sera supprimé en cas de publication)

***Impact du changement climatique sur le droit à un logement adéquat***

*Dans la vie réelle*

1. Dans votre pays, quels ont été les principaux effets de la crise climatique sur la jouissance du droit à un logement adéquat ? Veuillez préciser s'il y a eu des effets induits par le climat sur la sécurité d'occupation, la disponibilité, le caractère abordable, l'accessibilité, l'habitabilité, la localisation et l'adéquation culturelle du logement, y compris les déplacements liés à la crise climatique. [[1]](#footnote-1)
2. Existe-t-il des différences dans la manière dont la crise climatique affecte le droit à un logement adéquat dans les zones urbaines et rurales ? Si oui, y a-t-il une interrelation entre les deux ?
3. La crise climatique affecte-t-elle de manière distincte certains groupes dans la jouissance de leur droit à un logement adéquat ? Veuillez décrire de quelle manière.
4. Comment le droit à un logement adéquat est-il assuré pour les personnes qui ont été déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur du pays par la crise climatique ? Comment et sous quelles conditions leur droit au retour volontaire est-il assuré ?
5. Lorsque des logements ont été endommagés ou perdus en raison d'événements climatiques, quel a été l'impact sur la vie, la santé et les moyens de subsistance des populations touchées ?
6. Comment les gens ont-ils pu obtenir réparation et compensation pour les dommages ou la perte de leur logement suite à la crise climatique et aux événements climatiques extrêmes ? Quels sont les principaux obstacles à l'accès à la réparation et à l'indemnisation en temps voulu, et quelles pourraient être les solutions efficaces ?
7. Veuillez indiquer les principales décisions des cours et tribunaux nationaux protégeant les locataires et les propriétaires de l'impact de la crise climatique ou de leur droit à un logement adéquat ou liées aux déplacements induits par le climat. Veuillez également décrire leur résultat et leur impact.

*En mesures*

1. Veuillez expliquer comment les politiques et les programmes relatifs à l'efficacité énergétique, à l'urbanisme vert, à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci tiennent compte du droit à un logement convenable. Quelles mesures ont été prises pour garantir qu'ils n'ont pas d'impact discriminatoire (involontaire) sur des groupes de population particuliers ?
2. Veuillez expliquer comment les stratégies et les plans de préparation, de réponse et de récupération/reconstruction en cas de catastrophe naturelle garantissent la non-discrimination ?
3. Quels sont les principaux obstacles à la prise en compte et à l'atténuation des effets négatifs du changement climatique sur la réalisation du droit à un logement convenable ?

***Impact du logement sur le changement climatique***

1. Comment le secteur du logement dans les zones rurales et urbaines contribue-t-il au changement climatique ? Il peut être utile de réfléchir en termes de :

- la consommation d'énergie pour le chauffage, le refroidissement, la cuisson, l'éclairage des logements ;

- étalement urbain et impacts climatiques associés (imperméabilisation des sols, trafic pendulaire, etc. ) ;

- augmentation de la surface habitable moyenne par habitant ;

- utilisation de l'eau ;

- l'émission de polluants ;

- l'impact climatique de la construction et des matériaux de construction utilisés ;

- la déforestation, la désertification et la perte de biodiversité causées par les projets de développement du logement.

Veuillez également fournir toute information statistique sur l'impact climatique du secteur du logement par rapport à d'autres secteurs dans votre pays.

1. Quelles mesures sont mises en œuvre dans les zones rurales et urbaines pour réduire et éliminer les impacts négatifs du secteur du logement sur le climat ? Quel a été le succès de ces programmes ?
2. Quels sont les principaux obstacles à la réduction et à l'élimination des impacts négatifs du secteur du logement sur le climat ?

***Vers une transition juste vers un logement respectueux des droits, résilient au changement climatique et neutre en carbone***

1. Quelles lois, politiques ou programmes spécifiques ont été adoptés pour mettre en place et financer une transition juste vers un logement respectueux des droits, résilient au changement climatique et neutre en carbone pour tous, sans discrimination ?
2. Quelles mesures ont été prises pour garantir que les coûts de la transition écologique dans le secteur du logement soient équitablement répartis entre les autorités publiques, les contribuables, les propriétaires et les locataires ou autres groupes d'intérêt concernés, et pour garantir le maintien de l'accessibilité financière des logements ?
3. Quelles stratégies d'adaptation sont nécessaires pour garantir le maintien de l'habitabilité des logements face à la crise climatique ? (protection contre, par exemple, la chaleur, les inondations, les conditions météorologiques extrêmes, etc.)
4. Comment les différents groupes d'intérêt, y compris les communautés marginalisées, les propriétaires et les locataires, sont-ils consultés et peuvent-ils participer à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des mesures suivantes ?
	* Une législation, des politiques ou des programmes ont été adoptés qui prévoient des mesures spécifiques pour assurer la réalisation du droit à un logement convenable face à la crise climatique ;
	* la préparation, la réponse et la reconstruction en cas de catastrophe naturelle, ainsi que dans les efforts d'atténuation et d'adaptation ;
	* des mesures visant à réduire et à éliminer les effets négatifs du secteur du logement sur le climat.
5. Quel est le rôle de la coopération internationale, du transfert de technologie et de l'aide au développement des États et des agences multilatérales pour assurer une transition juste ?
6. Quels sont les principaux obstacles à la réalisation d'une telle transition juste ?

***Autres questions***

1. Veuillez utiliser cet espace pour indiquer toute question qui devrait être prise en compte dans ce rapport.

**Instructions de soumission**

**Date limite :** 8 juillet 2022

**Courriel :** Veuillez retourner ce questionnaire à : ohchr-srhousing@un.org ; ohchr-registry@un.org

**Objet du courriel :** Contribution pour le SR logement - Rapport sur le changement climatique

**Formats de fichier acceptés** : Word uniquement (les pièces justificatives peuvent aussi bien être soumises en PDF)

**Langues acceptées :** Anglais, français et espagnol

Veuillez inclure des références à des rapports, des articles universitaires, des documents politiques, des textes de loi, des jugements, des informations statistiques avec des hyperliens vers leur texte intégral ou leur source ou joignez-les à votre contribution (veuillez respecter la limite de taille totale du fichier de 20 MB pour garantir sa réception).

**Confidentialité potentielle :** Veuillez indiquer en haut de ce questionnaire et dans votre courriel si vous souhaitez que cette soumission ou toute pièce jointe particulière ne soit pas publiée sur le site web du Rapporteur spécial et soit traitée comme confidentielle.

**Présentation prévue** du rapport du Rapporteur spécial : février/mars 2023

1. En vertu du droit international, le droit à un logement adéquat ne se limite pas à avoir quatre murs et un toit. Il s'agit essentiellement du droit de vivre dans un lieu en paix, en sécurité et dans la dignité. Le logement adéquat couvre les sept éléments essentiels suivants : la sécurité juridique de l'occupation ; la disponibilité des services, des matériaux, des installations et des infrastructures ; l'accessibilité financière ; l'habitabilité ; l'accessibilité ; l'emplacement ; et l'adéquation culturelle. Pour les organisations et les parties prenantes qui ne sont peut-être pas aussi familières avec le droit à un logement adéquat dans le droit international des droits de l'homme, veuillez consulter l'Observation générale n° 4 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, disponible à l'adresse suivante [ici](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCESCR%2fGEC%2f4759&Lang=en). [↑](#footnote-ref-1)